



Kerlouan

Pêcheurs-plaisanciers. L'union fait la force

Pour l'Association des plaisanciers du Pays Pagan, l'année 2014 a revêtu un caractère particulier « Elle a vu l'aboutissement du dossier des mouillages et son application, ce dossier, émis en 2006, a vu son échéance retardée à plusieurs reprises », explique Pierre Geffray, le président. Et de rappeler « Des commissions de mouillages, regroupant des représentants des onze zones concernées, ont été instaurées par la municipalité, au fil du temps, des facilités ont été obtenues grâce à l'opiniâtreté de nos élus qui ont joué le relais entre nous, plaisanciers, et l'administration ». D'autres avantages à se regrouper ? « Une ristourne a été octroyée à chaque plaisancier attribuaire sur les bouées de mouillage ».

De nombreux rendez-vous à venir

L'association compte actuellement 170 adhérents « Nos effectifs sont stables, 80 à 100 d'entre eux adhé-



L'Association des plaisanciers du Pays Pagan compte actuellement 170 adhérents

rent également à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers ». Quel intérêt ? « Le droit de pratiquer notre loisir est continuellement mis à l'épreuve par de nouvelles restrictions ou obligations () Certaines se règlent au plan national, d'autres au niveau européen, mais dans chacun des cas, notre fédération nous représente ».

Dans les mois à venir, l'association proposera quelques rendez-vous : coupe de goémon de rive, le 3 juin, nettoyages des plages, en appui des scolaires, en juin également, puces de mer, à Meneham, le 15 août. « Nous serons également attentifs à l'enregistrement de chaque espace occupé par un mouillage, c'est sur celle-ci que s'applique la taxe annuelle ».